

1. CADRE DE L'ETUDE : UNE RECHERCHE CIRAD-INRA.

2. THEME D'ETUDE : LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE ET LES CONTRATS TERRITORIAUX D'EXPLOITATION.

3. CAS ETUDIE : LA REUNION.

4. APPROCHE DU SUJET.

Nous présentons dans cette partie les concepts méthodologiques utilisés, les différentes questions de recherche et la démarche suivie sur le terrain.

4.1. Question principale : les changements induits par les CTE au niveau des exploitations.

L'objectif premier de l'étude était de répondre à la question suivante :

Quelles sont les conséquences techniques, économiques et organisationnelles des CTE au niveau des exploitations de la Réunion ?

Il s'agit non seulement de répondre à cette question mais aussi de comprendre les facteurs pouvant expliquer les différences entre les résultats attendus et les résultats réels. L'étude ne se limite donc pas à la seule observation des effets du CTE mais elle s'attache également à comprendre les processus menant les agriculteurs à signer un contrat et à changer leurs pratiques.

4.2. Concepts méthodologiques utilisés.

Pour répondre à la problématique, nous nous sommes basés sur trois grands concepts méthodologiques : les pratiques, l'approche systémique et les perceptions.

4.2.1. Une entrée par l'étude des pratiques des agriculteurs.

Afin d'étudier les conséquences du CTE au niveau des exploitations agricoles, nous avons choisi d'analyser les changements de pratiques liés au CTE. Cette entrée par les pratiques présente plusieurs intérêts : elle permet de comprendre la gestion concrète des exploitations agricoles, les motivations et les stratégies des agriculteurs et les processus de développement.

Cette approche était donc tout à fait pertinente pour notre travail puisque nous nous intéressions à la mise en pratique des techniques promues par le CTE pour évaluer les perturbations engendrées, la réalisation concrète des mesures et leur faisabilité.

4.2.1.1. Notion de pratiques et de systèmes.

Avant de décrire la méthode utilisée, il est nécessaire de définir les notions sur lesquelles on se base. Ainsi, nous distinguons, selon les termes de Teissier (1979), les techniques, qui sont des « ensembles ordonnés d'opérations ayant une finalité de production », des pratiques, qui sont des « manières de faire contingentes de l'opérateur ». La pratique résulte ainsi d'un processus structuré de décision, d'appropriation et d'adaptation de l'énoncé de départ, processus tenant compte à la fois des contraintes et atouts propres au système concerné, et du projet de l'agriculteur (Landais et Deffontaines, 1989).

Pour notre étude, nous avons considéré différentes pratiques. Tout d'abord, nous nous sommes intéressés aux pratiques techniques de production, qui sont les plus couramment étudiées dans la littérature et qui se situent à l'échelle des parcelles cannières. En deuxième lieu, nous avons changé d'échelle pour étudier les pratiques économiques et les pratiques organisationnelles à l'échelle de l'exploitation. Par pratiques économiques, nous entendons les manières de gérer les flux financiers que ce soit au niveau de la trésorerie avec l'achat d'intrants à une certaine période par exemple ou au niveau de l'investissement avec le renouvellement du matériel. Par pratiques organisationnelles, nous entendons les manières d'organiser l'exploitation et de gérer les facteurs de production notamment au niveau du travail et de la main d'œuvre ou encore au niveau de l'information comme l'annotation des opérations réalisées. Nous nous sommes, en outre, logiquement concentrés sur les pratiques visées par les CTE.

La compréhension des pratiques agricoles nécessite de les positionner dans des ensembles qui leur donnent tout leur sens et leur cohérence. Dans ce sens, le recours à l'approche systémique peut s'avérer d'une grande utilité (Jouve, 1997). Le système est la représentation synthétique d'un ensemble complexe dont le fonctionnement résulte des relations qui s'établissent entre les éléments de cet ensemble (Jouve, 1992). L'approche systémique permet ainsi de caractériser les niveaux d'organisation (cultures, exploitations, territoires, ...) et de rendre compte du fonctionnement global et de la dynamique de ces systèmes.

Dans notre cas, le niveau d'organisation étudié est l'exploitation et nous nous sommes attachés à l'étude du système de production qui permet d'expliquer le fonctionnement global de l'exploitation agricole. Ce système peut être défini comme "un ensemble structuré de moyens de production combinés entre eux pour assurer une production végétale et/ou animale en vue de satisfaire les objectifs et besoins de l'exploitant et de sa famille" (Jouve, 1992). Nous avons en outre élargi ce système aux activités non productives de l'exploitant et de sa famille (activités de service sur l'exploitation comme l'agrotourisme ou emplois extérieurs des membres de la famille) afin de tenir compte de l'influence financière et organisationnelle de ces activités sur le fonctionnement de l'exploitation. Nous ferons dorénavant référence à cet ensemble en tant que système d'activité. P.L. Osty (1978) a donné des pistes de travail pour l'analyse de ce que lui appelle le « système famille-exploitation ». Il propose de prendre en compte la situation familiale de l'exploitant, le projet de la famille, les décisions de gestion et d'évaluer les capacités de régulation (entraide, travail, gestion du risque, ...) et de transformation.

4.2.1.2. Méthode d'étude des pratiques.

Dans son travail sur les pratiques, Jouve (1997) a développé les trois volets complémentaires définis par Landais et Deffontaines (1989) qui permettent de caractériser les pratiques.

✓ Observation

Il s'agit ici de déterminer comment les pratiques sont mises en œuvre et donc de décrire les manières de faire des agriculteurs. Cette phase se base généralement sur un travail d'enquête et d'observation de terrain.

Cependant, pour notre étude qui donnait une large place aux perceptions des agriculteurs, nous nous sommes focalisés sur le travail d'enquête afin de rencontrer un nombre suffisamment important

d'agriculteurs pour que les résultats soient caractéristiques. Ainsi, nous n'avons pas fait d'étude de terrain ou de suivi d'exploitation. Les données ne se basent donc que sur les dires des agriculteurs et n'ont été vérifiées que par recoupement d'informations.

✓ *Analyse interne ou rationalité*

Une fois la description des pratiques faites, il faut ensuite en analyser les raisons qui permettent d'expliquer les choix qui sont faits. C'est ce qu'on appelle l'analyse de la rationalité interne des pratiques, qui se base sur le postulat suivant : « les agriculteurs ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font ».

Dans le cadre de notre travail, l'étude des raisons et des motivations pour telle ou telle pratique est intéressant pour comprendre les contraintes et les stratégies des agriculteurs dans la mise en application des mesures du CTE, d'autant plus qu'il relève d'une nouvelle manière de raisonner l'agriculture et les exploitations en prenant en compte les services rendus à la société.

✓ *Efficacité ou évaluation*

La troisième façon d'étudier les pratiques consiste à examiner les résultats de l'action de l'agriculteur : d'une part, ses effets directs sur les performances ou le milieu et d'autre part ses conséquences indirectes sur les autres aspects du système d'exploitation. Ces conséquences ne peuvent être évaluées qu'à partir d'une étude de la structure et du fonctionnement du système considéré, ce qui renvoie à l'approche systémique des exploitations considérées.

Étant donné le peu de recul de la mise en application des CTE (les premiers datant de fin 1999 seulement), les effets directs sont encore difficilement évaluables. Notre étude n'a donc pris en compte que les conséquences sur le système d'exploitation notamment au niveau organisationnel et économique.

✓ *Étude des pratiques dans le temps*

La notion de « fonctionnement » d'un système ne prend son sens que restituée dans sa dimension temporelle, et toute pratique doit être étudiée dans le temps. A l'origine de tout changement, se trouve un processus décisionnel au cours duquel l'agriculteur adopte un nouveau modèle technique. Ce modèle est ensuite mis en pratique et progressivement adapté aux conditions particulières de l'exploitation et aux objectifs propres de l'agriculteur (Landais et Deffontaines, 1989).

Afin d'évaluer les changements apportés par la signature du CTE, nous avons décidé de nous en tenir à la comparaison entre les pratiques avant CTE et les pratiques après CTE.

4.2.2. Étude du processus d'innovation.

Les changements de pratiques sont le résultat d'un processus d'innovation. Ce processus commence par une proposition technique, dans notre cas les mesures-type, qui est adaptée progressivement par les agriculteurs en fonction de plusieurs facteurs. L'échec ou la réussite d'un processus d'innovation sont déterminés par des conditions qui sont externes au champ de la proposition. L'encadrement par les agents de l'innovation et leur action notamment sur la formation agricole ainsi que l'intervention de l'État et des autorités locales au niveau financier et au niveau de l'accès aux ressources peuvent faciliter l'adaptation aux changements.

Crozier et Friedberg (1992) ont montré que l'innovation était limitée par la rationalité de l'agent. Celle-ci est contingente à l'individu : à ses capacités psychiques et intellectuelles, ses atouts culturels, sa situation sociale et ses objectifs, et à sa situation organisationnelle (ou capital social) : à sa place dans les circuits d'information, de solidarités, d'apprentissage ... La marge de manœuvre des agriculteurs peut être également un facteur important. En effet, selon Schumpeter, la mise en oeuvre de l'innovation est une prise de risque qui doit être bien calculée.

Le point de vue pris pour étudier l'innovation du point est important et il est ainsi intéressant de comparer le point de vue de l'agriculteur et celui des techniciens.

4.2.3. Analyse des perceptions.

Comme le dit P.L. Osty (1978), « c'est à partir de la vision qu'ont les agriculteurs de leurs objectifs et de leurs situations qu'on peut comprendre leurs décisions et leurs besoins ». Dans le cadre d'un outil comme le CTE qui s'appuie justement sur une nouvelle vision de l'agriculture, l'analyse des perceptions des agriculteurs est ainsi d'autant plus pertinente pour comprendre l'adoption de cet outil. En effet les perceptions influent fortement sur la propension des agriculteurs à modifier leur comportement dans l'usage des ressources de leur milieu.

Nous nous sommes intéressés ici aux perceptions des agriculteurs et des techniciens de l'agriculture, de la multifonctionnalité et de l'outil CTE. Cette analyse des perceptions devrait permettre de déterminer quels sont les points appropriés par les agriculteurs et ceux qui ne le sont pas.

4.3. Hypothèses de recherche.

La description de la méthode à mis en avant plusieurs objets d'étude qui soulèvent un certain nombre de sous-questions liées à la problématique. Ainsi, nous nous sommes interrogés sur l'évaluation des changements réalisés, sur les processus d'adoption des changements et sur les perceptions des agriculteurs et des techniciens.

4.3.1. Changement des pratiques.

4.3.1.1. Facteurs d'adoption de l'innovation.

- ✓ *Facteurs liés à l'agriculteur*
- ☞ *Qui a souscrit un CTE ? Les agriculteurs ayant signé un CTE sont-ils mieux formés et informés ? Ont-ils plus de marge de manœuvre (revenu, équipement, ressources) ?*
- ☞ *Quelles sont les raisons de la souscription à un CTE ? Il semble que l'apport financier soit la principale motivation. La motivation des agriculteurs a-t-elle donc été essentiellement économique ou également environnementale et territoriale ?*
- ☞ *Comment s'est fait le choix des mesures ? Les agriculteurs ont-ils pris les mesures correspondant à leurs pratiques antérieures ? ou les mesures les plus intéressantes financièrement afin de maximiser le montant total des aides ? ou les mesures valorisant la multifonctionnalité de l'agriculture ? ou les mesures soutenant leurs projets ?*

- ✓ *Facteurs liés à l'encadrement technique.*
- ☞ *Les objectifs initiaux des porteurs de projet orientent dès le départ l'utilisation d'un outil. Quels sont les changements souhaités par les porteurs de projets ?*
- ☞ *La présentation de l'outil aux agriculteurs est déterminante pour la compréhension et l'application de l'outil et des mesures. Comment s'est faite l'information auprès des agriculteurs ? Par qui ont-ils été informés et quels arguments ont été utilisés ? Qu'ont-ils retenu de cette présentation ?*
- ☞ *Il semble que les objectifs de soutien des exploitations agricoles aient été privilégiés par rapport aux objectifs environnementaux et territoriaux. La mise en place du CTE a-t-elle permis de prendre conscience de la multifonctionnalité de l'agriculture ?*
- ☞ *Les premiers éléments recueillis par Bonnal et al. laissent penser que les termes des contrats ne sont pas toujours respectés ou pris en compte. Les agriculteurs respectent-ils leur contrat ? Les mesures prises ont-elles réellement été réalisées ? Le CTE permet-il de*

répondre aux problèmes et aux besoins des agriculteurs ? Le CTE soutient-il les projets des agriculteurs ?

- ☞ Le montage du dossier CTE nécessite un diagnostic préalable de l'exploitation et la définition d'un projet sur 5 ans sensé permettre de définir les mesures les plus adaptées à la situation de l'exploitant. Selon Bonnal et al, il semble qu'au fur et à mesure de la mise en place des CTE, les diagnostics d'exploitation aient été standardisés afin d'en accroître le nombre. *Comment ont été réalisés les diagnostics ? Les agriculteurs ont-ils été impliqués ? Qu'est-ce que cela a apporté dans le montage du dossier ?*
- ☞ La modification des façons de pensées est souvent la première étape avant la modification des façons de faire. *L'implication des agriculteurs dans un CTE a-t-il entraîné la modification de leur façon de voir leur exploitation et l'agriculture ?*
- ☞ Parallèlement aux modifications des pratiques, la mise en application d'un nouvel outil de développement peut modifier les façons de travailler des techniciens. *Quel a été l'impact des CTE sur le travail des techniciens ?*

4.3.1.2. Mise en place de nouvelles pratiques.

- ☞ Afin de se rendre compte de l'importance des changements réalisés et de leurs impacts sur les exploitations, il est indispensable de connaître les pratiques auparavant réalisées. *Comment cultivaient les agriculteurs ? Pourquoi faisaient-ils comme cela ? Quelles sont les atouts et contraintes au niveau de la production ?*
- ☞ D'après le document de Bonnal *et al.* (2003), il semble que la construction des CTE ait favorisé le choix de mesures déjà couramment pratiquées par les agriculteurs. Notre travail devra donc vérifier si : *les CTE signés encouragent les changements de pratique ou valorisent des pratiques déjà existantes ?*
- ☞ Si des changements ont été réalisés, *quels degrés de perturbation cela a engendré sur les exploitations au niveau du système de production (ou d'activité) ? Quelles conséquences organisationnelles et économiques ? Quelles difficultés ont rencontré les agriculteurs et comment y ont-ils répondu ?*
 - ☞ *Quels agriculteurs ont adopté de nouvelles pratiques grâce au CTE ? Le type de système de production (ou d'activité) est-il déterminant ?*
- ☞ *Les changements réalisés correspondent-ils à ceux attendus par le porteur de projet ?*
- ☞ Afin de relativiser les effets mis en évidence, il faut rappeler l'importance numéraire des CTE dans l'agriculture réunionnaise. *Quelle est la place des CTE dans l'agriculture réunionnaise ?*

4.3.2. Perceptions des agriculteurs et des techniciens

- ☞ *Quelle vision ont-ils du CTE ?*
- ☞ *Quelle vision ont-ils de la multifonctionnalité de l'agriculture : du métier d'agriculteur ? de l'agriculture ? de l'environnement ? du territoire ?*

4.4. Démarche d'étude

4.4.1. Étude bibliographique et entretiens avec des personnes ressources.

Un premier travail de recherche bibliographique réalisé en métropole sur la multifonctionnalité de l'agriculture, les CTE et le contexte réunionnais a permis de préciser la problématique. Sur place, nous avons tout d'abord analysé les documents concernant les CTE (cahier des charges, dossiers de présentation en CDOA, compte-rendu des séances du CDOA, ...) pour comprendre la mise en place des CTE et surtout déterminer les spécificités des différents contrats. En parallèle, nous avons discuté avec quelques professionnels de la canne à sucre au CIRAD pour déterminer les spécificités concernant les pratiques agricoles. Cependant, peu de travaux ont été réalisés sur les pratiques agricoles concernant la canne à sucre, et nous n'avons pas trouvé de références sur ce sujet.

4.4.2. Analyse des CTE signés et échantillon enquêté

Pour étudier les conséquences globales des CTE sur les exploitations, il était nécessaire d'analyser les pratiques sur un nombre relativement important d'exploitations concernées par un CTE. La comparaison des dynamiques d'adoption de pratiques entre les signataires et les non-signataires n'a pas été réalisée et nous n'avons rencontré que des agriculteurs ayant signé un CTE. Cependant nous avons intégré dans l'étude de la rationalité l'aspect incitatif du CTE afin de déterminer si les changements auraient été réalisés de la même façon sans CTE.

Nous avons pu avoir accès à l'ensemble des dossiers CTE présentés en CDOA. Ceux-ci comprennent (voir exemple de dossier en annexe 2) :

- les caractéristiques de l'exploitant (âge, situation familiale, formation, ...),
- les caractéristiques de l'exploitation (localisation, SAU, production, chiffre d'affaire, ...),
- les résultats du diagnostic d'exploitation (atouts, contraintes, objectifs, stratégies),
- le projet avec la planification des investissements sur 5 ans et la prévision de l'évolution des données économiques,
- les mesures et les surfaces souscrites.

Nous avons alors construit une base de données pour mettre facilement en relation le type d'exploitant et le type d'exploitation avec le type de CTE (voir schéma de la table en annexe 3).

Cette base de données nous a permis de déterminer les critères significatifs pour construire une typologie des exploitations liées à un CTE et de déterminer l'échantillon d'étude qui doit couvrir la diversité des cas.

4.4.3. Enquêtes auprès des agriculteurs

4.4.3.1. Construction du guide d'entretien

Le guide d'entretien servant de trame à l'entretien semi-directif avec les agriculteurs a été construit en plusieurs étapes : une première version a été testée puis corrigée pour établir la deuxième version qui a été complétée pour répondre aux nouvelles interrogations qui sont apparus au fur et à mesure de l'avancée des enquêtes (voir guide d'entretien canne à sucre en annexe 4).

Le guide d'entretien comprend quatre parties.

✓ *caractéristiques de l'enquêté et de son système d'activité*

Cette partie, la plus importante pour déterminer le type de système de production et d'activité comprend trois sous-parties.

Tout d'abord, on cherche à caractériser la personne enquêtée : sa situation familiale, son expérience professionnelle et son niveau de formation, ses réseaux relationnels d'échange d'information et d'entraide, ses activités et ses projets.

Puis on s'intéresse à l'exploitation : sa taille, ses productions, les caractéristiques des terrains, la trajectoire d'exploitation, les facteurs de production (main d'œuvre et capital) et les données économiques en essayant à chaque fois d'évaluer les atouts et contraintes de l'exploitation et l'impact du CTE.

Enfin, on s'intéresse aux productions et notamment à l'itinéraire technique de la culture concernée par le CTE qui est décomposé par opération technique. On étudie alors, principalement pour les opérations touchées par le CTE, les pratiques avant et après CTE en s'intéressant aux raisons du changement.

✓ *caractéristiques du CTE signé et de sa mise en place*

Cette partie a pour objectif d'évaluer le niveau d'appropriation de l'outil et la perception des agriculteurs de leur exploitation avant et après CTE.

On s'intéresse d'abord au contrat individuel : l'origine de l'information sur le CTE, les motivations initiales et la connaissance des mesures contractées. Puis on s'intéresse à la perception du contrat-type et à la mise en place de l'outil. Enfin, on s'intéresse au montage du dossier et à l'impact du diagnostic d'exploitation.

✓ *modifications apportées par le CTE et conséquences au niveau du système d'activité*

Le but est ici d'évaluer la perception qu'a l'agriculteur des principaux changements induits par le CTE. Ainsi, en récapitulant les actions qui ont été déjà réalisées sur l'exploitation, on essaye de déterminer quels sont globalement les mesures les plus perturbatrices et les changements et conséquences les plus importantes pour les agriculteurs.

✓ *Discussion sur l'efficacité des CTE et sur la multifonctionnalité de l'agriculture*

Dans cette dernière partie, nous voulions mettre en évidence les perceptions que l'agriculteur a : du CTE en tant qu'outil d'aide à l'agriculture et du concept de multifonctionnalité de l'agriculture. Pour le CTE, nous nous sommes intéressés à leur opinion sur les atouts et contraintes du CTE et à leur appropriation des termes liés au CTE. Nous nous concentrons ensuite sur les différentes fonctions de l'agriculture en essayant de faire ressortir leur opinion sur les différents aspects de la multifonctionnalité en nous basant sur des exemples concrets concernant leur exploitation.

Beaucoup de questions sont volontairement redondantes afin de vérifier la cohérence du discours des agriculteurs.

4.4.3.2. Déroulement des enquêtes de terrain

Avant de nous lancer dans les enquêtes, nous avons testé le guide d'entretien auprès de quatre producteurs.

Dans un premier temps, les enquêtes ont été réalisées en collaboration avec Pierre Hurtevent (École Nationale Supérieure agronomique de Montpellier). Nous avons concentré notre étude dans l'ouest et le sud de l'île et sur un seul CTE afin d'avoir des résultats assez homogènes. Les agriculteurs enquêtés ont été contactés par téléphone et ont été préalablement sélectionnés principalement en fonction de leur système de production mais c'est surtout leur disponibilité qui a déterminé l'échantillon rencontré lors de cette première phase.

Dans un deuxième temps, nous avons sélectionné de façon plus importante les agriculteurs rencontrés pour compléter notre échantillon de façon à couvrir la diversité des producteurs. Nous nous sommes ainsi concentrés sur l'autre partie de l'île.

Afin de compléter les informations manquantes, nous avons recontacté, essentiellement par téléphone, certains agriculteurs.

4.4.4. Enquêtes auprès des techniciens

Des entretiens avec certains techniciens ayant mis en place les CTE ont été également réalisés.

Un guide d'entretien spécifique a été construit portant essentiellement sur la manière dont a été présenté l'outil et mis en place les CTE ainsi que les perceptions personnelles de ces professionnels vis à vis de l'outil et de la multifonctionnalité (voir guide d'entretien en annexe 5). En outre, ces entretiens ont permis de compléter, recouper et vérifier les informations apportées par les agriculteurs sur les spécificités des cultures.

4.4.5. Traitement et analyse des données

Un premier traitement des données a été réalisé à la fin de la première phase d'enquête et a conduit à l'élaboration d'un pré-rapport (Hurtevent, 2003). Cela a permis de faire le point sur les éléments nécessitant des compléments d'informations et sur les données manquantes. Nous avons tout d'abord rentré dans une base de données les caractéristiques des exploitants et de leur exploitation, puis nous avons répertorié, par agriculteur, les pratiques et les changements réalisés.

Le traitement final a, de fait, été facilité et a consisté : à compléter la base de données sur les caractéristiques des agriculteurs et de leur exploitation et à rassembler les informations sur les pratiques mais aussi à expliquer les variations observées. Les enquêtes complémentaires ont ainsi permis d'apporter des précisions pour comprendre ces variations.

4.4.6. Validation des résultats et restitution

Une partie des résultats finaux ont été présentés à des techniciens et des responsables de la chambre d'agriculture, ce qui a permis de valider la cohérence des informations obtenues et d'avoir des justifications supplémentaires.

Une restitution auprès des professionnelles de la filière canne a également été faite dans le cadre du comité canne et a permis de présenter les premières conclusions de mon étude aux différents acteurs de la filière.

Figure 1 : Calendrier de travail.

Périodes :	Étapes :
mai	<i>Bibliographie et construction de la problématique Soutenance du projet de stage</i>

juin	Départ à La Réunion Rencontre avec le maître de stage Analyse des documents CTE et choix de l'échantillon Construction de la base de données et des questionnaires
juin - septembre	Enquêtes sur le terrain auprès des agriculteurs Entretien avec des techniciens chargés des CTE Analyse des enquêtes Synthèse des résultats principaux
octobre-novembre	Enquêtes complémentaires Discussion des résultats et propositions Validation auprès de techniciens et responsables du Service d'Utilité Agricole de Développement (SUAD) de la Chambre d'Agriculture Restitution auprès des professionnels de la canne à sucre
<i>novembre-décembre</i>	<i>Retour en France</i> <i>Finalisation du mémoire de stage</i> <i>Soutenance</i>

